COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 6 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Claudine COUVRAT
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Ludovic FRIARD
Monsieur Dimitri DUREL
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Madame Stéphanie LOURETTE
Monsieur Daniel GALLIE
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Madame Nadège URBANSKI
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Madame Marie-Noëlle LE MEILLEUR

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 14
Nombre de membres votants : 14

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 17 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

• A la lecture du procès-verbal du 17 novembre 2022, les élus ont débattu sur la fermeture de la déchetterie de Caër, programmée au 31 décembre 2022
Des conseillers manifestent leur désaccord quant à la fermeture, d'autant que parallèlement la taxe des ordures ménagères risque d'augmenter. Ils soulignent également une crainte de recrudescence de déchets sauvages sur la commune.

Cette discussion se poursuit sur d'éventuelles mesures à mettre en place pour remédier aux conséquences : Composteurs, dépôt d'une benne sécurisée. Il est proposé de visiter le site de Grossœuvre (dépôt sécurisé) dès janvier 2023.

Par ailleurs, l'éventualité de la fermeture des déchetteries, le dimanche matin, est également évoqué.

• Monsieur VIVIER a rencontré Monsieur DUCHÉ de l'Agence de Ruralité. Cette structure apporte aux communes rurales une aide administrative (arrêtés), ingénierie, petite maitrise d'œuvre en voirie, assainissement, aménagement de pistes cyclables, aménagement de centre-bourgs, prêt de matériel.

• Un rendez-vous est programmé le 16 Janvier prochain pour le projet de forêt nourricière, avec le CAUE du Conseil Départemental.

• Les devis pour les 2 passages piétons à CAER (1 devant le bar et 1 devant le rond-point LECLERC) ont été signés semaine 49.

• Eclairage Public – L'arrêté AR2022.083 a été pris en complément de la délibération du 15 septembre 2022 comportant les modalités d'ouverture et de fermeture de l'éclairage public.

• Suite à des problèmes récurrents de chauffage à l'Escale, il s'avère que la pompe à chaleur (11 ans) est à remplacer. Un devis a été sollicité pour la remplacer en urgence, et une demande de subvention va être déposée auprès d'EPN.

DELIBERATIONS

DB2022.067 – Décision modificative n°12 – Erreur d'imputation Taxe aménagement

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 10226 : Taxe d'aménagement		7 000.00 €
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		7 000.00 €
R 1321 : Etat & établ.nationaux		7 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		7 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.068 – Décision modificative n°9 – Baies sorties secours du Groupe Scolaire

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 697.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**1 697.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		1 697.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**1 697.00 €**
D 2181 : GROUPE SCOLAIRE		1 697.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**1 697.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		1 697.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**1 697.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.075A – Régulateur chauffage de l'ESCALE

Afin de réguler le chauffage de l'ESCALE et d'économiser de l'énergie, les membres du Conseil Municipal :

Donnent un avis favorable au devis IDEX n° P5 DD221202407-A1

Montant HT : 4 908,03 €uros

Montant TTC : 5 889,64 €uros

Sollicitent une subvention auprès d'Evreux Portes de Normandie

Ouvrent les crédits nécessaires à l'opération d'investissement.

Donnent un avis favorable pour le contrat de maintenance.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.076 – Décision modificative n°15 – Régulateur chauffage ESCALE

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	5 890.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	**5 890.00 €**	
D 023 : Virement section investissement		5 890.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**5 890.00 €**
D 21318 : BATIMENTS COMMUNAUX		5 890.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**5 890.00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		5 890.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**5 890.00 €**

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.077 – Défense Extérieure Contre l'Incendie

► Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable pour la création de Poteaux d'Incendie (PI) sur la commune de Normanville situés :

- Route de Louviers
- Rue de l'Iton
- Rue des Hautes Portes
- Rue du Stade
- Rue du Robichon
- Allée de la Poterne
- Allée des Oliviers
- Chemin des Vignes
- Chemin du mail
- Impasse de la Vallée

Le projet est validé et il est estimé à un montant prévisionnel de 93 703 €uros HT pour le budget 2023.

► Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès de la Préfecture de l'Eure au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR).
► Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Eure.
► Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès d'Evreux Portes de Normandie au titre de des Fonds de Concours

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.078 – Isolation Mairie

► Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable pour réaliser l'isolation intérieure de la mairie.

Le projet est validé et il est estimé à un montant prévisionnel de 74 014 €uros HT pour le budget 2023.

► Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès de la Préfecture de l'Eure au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR)
► Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès Conseil Départemental de l'Eure
► Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention auprès d'Evreux Portes de Normandie au titre de des Fonds de Concours

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.079 – *: Normanville – Escale - Convention d'usage des locaux du centre de Loisirs « Pitous de la Vallée »*

► Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à la convention d'usage des locaux à l'Escale entre la Commune de Normanville et l'Association du Projet Social de Territoire (PST) du SIVU Cap Nord Est.

Elle a pour objet de définir les modalités d'utilisation des locaux mis à disposition à l'Association du PST Cap Nord Est pour le Centre de Loisirs « Les Pitous de la Vallée » par la Commune de Normanville

► Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.080 – Décision modificative n°13 – Barrière Forêt

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Depenses imprévues Fonct	1 071.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 071.00 €	
D 023 : Virement section investissement		1 071.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		1 071.00 €
D 2188 : Autres immo corporelles		1 071.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 071.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		1 071.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		1 071.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2022.081 – VMC Ecole Primaire

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Depenses imprévues Fonct	1 860.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 860.00 €	
D 023 : Virement section investissement		1 860.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		1 860.00 €
D 2188 : BATIMENT SCOLAIRE PRIMAIRE		1 860.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		1 860.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		1 860.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		1 860.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

La délibération DB2022.055 du 15 septembre 2022 concernant la délibération doit être annulée, relative au reversement d'une partie de la taxe d'aménagement, suite au vote d'une nouvelle disposition législative ; Le sujet sera à l'ordre du jour du conseil municipal de janvier 2023.

COMPTES RENDUS

Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE
Attractivité économique– Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air
Commission 2 : EAU
Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité
Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL
Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville –– CISPD - Cohésion sociale – Emploi –Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale
Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté
Commission 5 : FINANCES
Finances – Grand équipements

- EPN - Commission 5 - Finances - Taxe Aménagement
- EPN - Commission 5 - Fond de concours
- EPN - Recensement des actions d'inclusion numérique
- EPN - COPIL - Jeudi 15 décembre 2022
- CURSUS - Invitation comité d'agrément 24 novembre 2022

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Plantation d'un noyer sur l'arborétum par les enfants de CM2 de l'année 2021-2022 le 19 novembre 2022,
- Les ateliers de Noël à la bibliothèque ont eu un franc succès,
- Mobilité séniors
  Proposition d'organiser une réunion avec le Club bien être et Amitié.
- Gardes particuliers – Sujet à l'ordre du jour du conseil municipal de janvier 2023
- Résultat de la collecte Hiver de la Banque Alimentaire pour le magasin LECLERC : 2 338 kg.
- Problème de régulation du chauffage à la salle des fêtes. Messieurs COLLAS et MUPAVO vont aller sur place pour résoudre ce dysfonctionnement.